

## PARRAINAGE CIVIL

### Notice d'informations

#### Conditions de réalisation :

- ✓ l'un des parents au moins doit être domicilié sur la commune ;
- ✓ la date de la cérémonie est définie au dépôt du dossier ;
- ✓ le dépôt du dossier s'effectue sur rendez-vous ;
- ✓ le parrainage civil est célébré au Domaine du Terral dans la salle des mariages ;

#### Pièces à fournir pour la constitution du dossier :

- ✓ livret de famille (original) ;
- ✓ un justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture d'électricité, de téléphone fixe, relevé de charges, avis d'imposition ;
- ✓ pièces d'identité du ou des parents ;
- ✓ formulaire de renseignements (au verso de la présente notice) complété et signé par le ou les parents ;
- ✓ photocopie des pièces d'identité des parrain(s) et marraine(s).

#### **Quelle est la valeur juridique du parrainage civil ?**

Le parrainage civil, appelé aussi *baptême républicain* ou *parrainage républicain*, est un acte laïc et symbolique qui permet de désigner, hors du cadre religieux, un ou plusieurs parrain(s) et marraine(s) à son enfant.

Le baptême civil n'est prévu par aucun texte. Il n'a pas de valeur légale et ne lie pas les parrains et marraines par un lien contractuel. L'engagement qu'ils prennent de suppléer les parents, en cas de défaillance ou de disparition, est symbolique. Il s'agit toutefois d'un engagement moral fort vis-à-vis du filleul.

Le baptême civil se pratique à la mairie. Toutefois, comme il n'a pas de valeur légale, les mairies ne sont pas obligées de le célébrer et il n'y a pas de cérémonial préétabli.

Le baptême civil n'étant pas un acte d'état civil, il n'est pas inscrit sur les registres de l'état civil.

Les certificats ou documents que délivre le maire pour l'occasion, ainsi que la tenue d'un registre officiel, ne présentent aucune valeur juridique.

**À savoir :** les parents peuvent aussi désigner tuteurs par testament ou par déclaration devant notaire, les parrain(s) et marraine(s) civils.

(Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1507>)



Service Population

[population@saintjeandevadas.fr](mailto:population@saintjeandevadas.fr)

☎ 04 67 07 83 00

## **PARRAINAGE CIVIL**

### **Formulaire de renseignements**

**NOM (de l'enfant) :** .....

**PRENOM(S)** .....

**Date et lieu de naissance** .....

#### **PARENTS**

**1<sup>er</sup> PARENT (NOM, PRENOMS)** .....

**2<sup>nd</sup> PARENT (NOM, PRENOMS)** .....

**Domicile :** .....

**☎ :** ..... **email :** .....

#### **MARRAINE/PARRAIN**

**Mme/M.** .....

**Profession :** .....

**Domicile :** .....

#### **MARRAINE/PARRAIN**

**Mme/M.** .....

**Profession :** .....

**Domicile :** .....

**DATE SOUHAITÉE :** ..... **HEURE :** .....

**NOMBRE D'INVITÉS :** .....

Signature du 1<sup>er</sup> parent

Signature du 2<sup>nd</sup> parent

Conformément à la loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée ainsi qu'au règlement 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition et de modification sur les données qui vous concernent. Pour l'exercer, contactez [population@saintjeandevadas.fr](mailto:population@saintjeandevadas.fr)